

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

Date de convocation : 6 décembre 2022

L'an deux-mil vingt deux, le douze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Grand Veneur en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU, Maire de Soisy-sur-Seine.

Étaient présents : M. ROUSSEAU, Mme PETITDIDIER, M. DERLET, Mme FAURIANT, M. TOURNOIS, Mme DUMONTAUD SEURE, M. FRANCHI, Mme HEINTZ, M. RHEIN M. DE OLIVEIRA, Mme PICARD, M. FERTE, Mme LE GRILL, M. REGENT, Mme ROBIN, M. CHOTARD, Mme BACHELET, M. DELPIRE, M. VIORRAIN, Mme MBAGA, Mme COUSIN, M. CHAUVET, Mme COURTELLEMONT, M. GAMBIN, Mme CAUSERET

Étaient excusés : Mme PIRY-RUIZ (pouvoir M. ROUSSEAU) , Mme BORGNE (pouvoir Mme ROBIN)

Étaient absents : Mme PRIESS, M. GALEOTTA

Secrétaire : Salomé PICARD

Conseillers : En exercice : 29  
Présents : 25  
Pouvoirs : 2  
Votants : 27

Quorum : 15

DELIBERATION 2022 – 054

Rapporteur : Jean François RHEIN

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-29, L2311-5, L2311-7 et R.23-11,

**CONSIDÉRANT** la demande formulée par les associations,

**CONSIDÉRANT** la décision du versement d'une première avance de subvention d'un montant de 11.450€ à AS Football Soisy par délibération 2022-31 le 22 juin 2022,

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour la ville de participer au fonctionnement et au soutien des projets des associations, légalement déclarées et exerçant une activité d'intérêt général,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

- **DECIDE** l'attribution de subventions suivantes :

Association	Subvention
AS Football Soisy	11.450 €
Soisy Aide au Monde	5.000 €
Fantasio	200 €
Soisy Bad	250 €
Randonneurs d'Etiolles	150 €
Les Godillots de Soisy	600 €

Accusé de réception en préfecture  
091-219106002-20221212-2022-54-DE  
Date de télétransmission : 03/01/2023  
Date de réception préfecture : 03/01/2023

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus au titre du budget 2022 à l'article 6574 « *Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé* ».

POUR	27
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pour extrait conforme,

Le 16 Décembre 2022

Jean-Baptiste ROUSSEAU

Maire de Soisy-sur-Seine

Salomé PICARD

Secrétaire de séance

Date de publication : 03/01/2023